

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'établissement public qui passe le marché :

Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne

18 bis Boulevard Lascrosses, BP 91030, 31010 TOULOUSE CEDEX 6

Tél 05 61 10 47 03 – Fax 05 61 10 47 48 – courriel : cmaupin@cm-toulouse.fr

Procédure de passation : procédure adaptée passée en application de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Objet de la consultation : Aménagement du « POLE FORMATION DE L'ARTISANAT » dans des locaux de bureaux. Montant estimatif des travaux : 120 000 € HT. Superficie des locaux : 525 m².

Caractéristiques de la consultation :

Type de marché : Travaux

Lieu d'exécution des prestations : Central Parc, bâtiment C, 2^{ème} étage, 55 Boulevard de l'Embouchure à Toulouse (31200).

Délais de travaux :

Le délai d'exécution des travaux part à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant au titulaire du lot concerné de commencer en premier l'exécution des travaux lui incombant.

Une période de préparation de 15 jours est prévue, non comprise dans le délai d'exécution des travaux de 45 jours maximum.

Nombre et consistance des lots :

Lot 1 : A – PLATRERIE / ISOLATION / DOUBLAGE
B – FAUX PLAFONDS

Lot 2 : ELECTRICITE COURANTS FORTS / FAIBLES

Lot 3 : A – PLOMBERIE / SANITAIRES
B – CHAUFFAGE / VENTILATION / CLIMATISATION

Lot 4 : MENUISERIE BOIS

Lot 5 : CARRELAGE

Lot 6 : A – REVETEMENTS DE SOLS

B – PEINTURES / REVETEMENT MURAL

Lot 7 : CLOISONS AMOVIBLES / CLOISON MOBILE

Chaque lot fait l'objet d'un marché distinct conformément aux dispositions de l'article 12 du CMP.

Les candidats pourront soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Caractéristiques des prix : Prix forfaitaires

Retrait du dossier de consultation (gratuit) :

Sur la plateforme de dématérialisation : <http://reseaucma.e-marchesppublics.com>

Sur le site internet de la CMA31 : <http://www.cm-toulouse.fr> rubrique MARCHES PUBLICS.

Attention, il est fortement conseillé aux candidats de s'enregistrer sur la plateforme afin que toutes les modifications ultérieures pouvant éventuellement intervenir leur soient envoyées.

Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des plis par voie papier. Néanmoins, les candidats ont désormais la possibilité de transmettre leur offre par voie électronique sécurisée.

Ces transmissions doivent arriver sur la plateforme dématérialisée aux dates et heures limites indiquées dans le règlement de consultation.

Dans le cadre de l'envoi électronique, l'heure prise en considération est l'heure de Paris – France (heure d'hiver GMT + 1, heure d'été GMT +2).

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Le niveau minimum de signature électronique répondra aux conditions prévues par arrêté du ministre chargé de l'économie du 28/08/2006 (Chapitre II). Le certificat de signature utilisé doit être référencé sur la liste disponible à l'adresse suivante : <http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/>

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Renseignements et formalités exigés aux candidats : Ceux fixés aux articles 48 et 49 du CMP et notamment les pièces réclamées à l'article 5.1 du Règlement de la Consultation.

Délai de validité des offres et autres renseignement : Les candidats remettant une offre restent engagés pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus auprès de Caroline MAUPIN, Service Direction : tél 05 61 10 47 03 - Courriel : cmaupin@cm-toulouse.fr **d'ordre technique**, auprès de Frédéric LANGLOIS, architecte : langlois-architecte@orange.fr ;

Les candidats peuvent télécharger le CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GENERALES – C.C.A.G. sur le site : <http://www.Legifrance.gouv.fr>

Autres renseignements :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de Consultation.

Les variantes sont autorisées lorsqu'elles sont mentionnées au Cahier des clauses techniques particulières.

La présente consultation pourra faire l'objet d'une négociation, conformément à l'article 6 du règlement de consultation.

La visite sur site est obligatoire et donnera lieu à l'établissement d'un certificat de visite qui sera remis à chaque candidat. Le candidat joindra ce certificat à sa candidature. Le maître d'ouvrage propose deux dates exclusives de visite, au choix : **le mardi 28 juin 2016 à 10h00 ou le lundi 4 juillet 2016 à 10h00.**

Lieu de rendez-vous : Immeuble C – 2^{ème} ETAGE, Central Parc, 55 boulevard de l'Embouchure à Toulouse.

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence par mail auprès de Caroline MAUPIN :

cmaupin@cm-toulouse.fr

Voie de recours : Tribunal administratif Toulouse, 68 rue Raymond IV, 31000 TOULOUSE, tél 05 62 73 57 57

Date limite de réception des offres le mercredi 27 juillet 2016 à 11h00.

Date d'envoi de l'avis à la publication : le 14 juin 2016